

MOBY

- Un programme mené pendant deux années scolaires vers les écoles primaires pour sensibiliser les familles à l'écomobilité scolaire.
- C'est un enjeu pour :
 - ◊ **L'environnement** - limiter la pollution aux abords des établissements scolaires.
 - ◊ **La santé des enfants** - encourager l'activité physiques des enfants et lutter contre la sédentarité.
 - ◊ **La sécurité** - en rééquilibrant le partage de l'espace public, limiter le stationnement gênant et développer l'autonomie des enfants.
 - ◊ **Le cadre de vie** - réduire les nuisances et développer l'entraide et la convivialité.

Notre commune, forte de 4 établissements scolaires représentant 1500 élèves, a souhaité intégrer le programme MOBY débuté en 2022 pour deux années. La commune présente un territoire condensé propice aux déplacements à pieds ou en vélo pour rejoindre les établissements scolaires et les différents sites d'activité sportive ou culturelle, ce qui est un atout pour les Moutierrois.

D'un autre côté, la circulation des nombreux cars scolaires quotidiennement et l'usage de la voiture par une majorité des familles nous amènent d'une part à travailler sur les améliorations à apporter aux abords des établissements scolaires, d'autre part à sensibiliser les familles à l'écomobilité et à l'autonomie des enfants de la commune.

À l'issue des réunions de travail, de tests sur les trajets empruntés par les élèves, d'interventions en classes pour les cycles 2 et 3 et grâce à l'accompagnement de l'association ELISE, plusieurs pistes de travail ont été retenues par le comité MOBY. Nous avons souhaité, avec ce document, vous les présenter en les accompagnant d'un plan indicatif des trajets et des stationnements possibles.

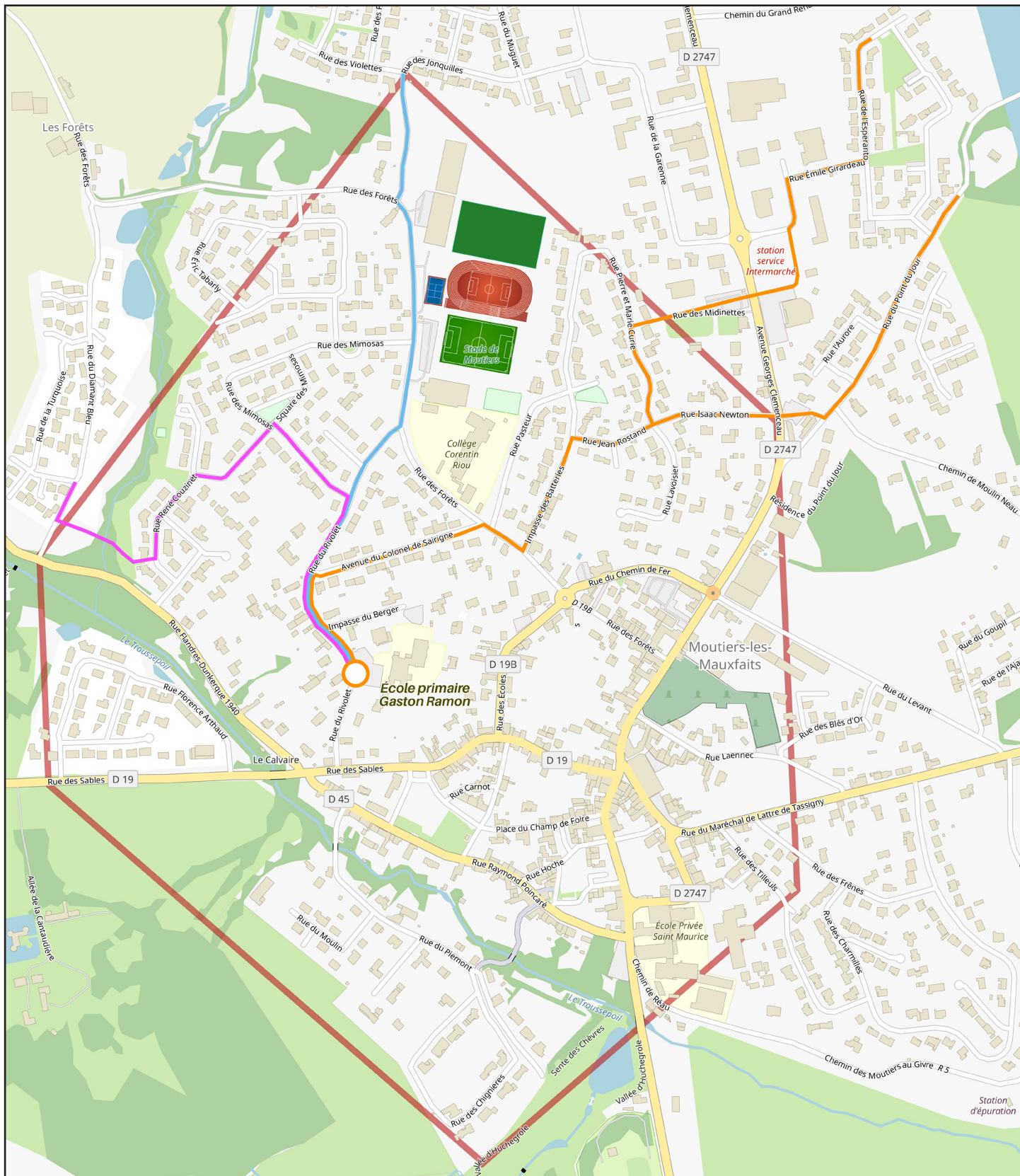
Nous restons à votre écoute pour de potentielles améliorations.

Le Comité MOBY



MOBY

Accompagnement à la mise en place
de l'écomobilité scolaire



Périmètre - 10min pour se rendre à pieds jusqu'à l'école.



Trajet à pied n°1 au départ du lotissement de la Source.



Trajet à pied n°2 au départ du lotissement de la Petite Forêt.



Trajet à pied n°3 au départ du lotissement des Roches Bleues.

LES IMPACTS POSITIFS des mobilités actives sur la santé de l'enfant



83%

la prévention à long-terme de maladies cardio-vasculaires



82%

le contrôle du poids de l'enfant